L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 25 AVRIL 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES.

ON demande—Une bonne à tout faire. S'adresser à la pharmacie, 489 rue du Bayou, près Broad. 23 avril—3t

A VENDRE.

A VENDRE—Café bien achalandé. Bonnes raisons données pour vendre. S'adresser, 107 Decatur, coin St-Louis. 21avril—3sem

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Junius Hart vs C. W. Nutting.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans, No 17.277—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le second district de cette ville, le MARDI 25 avril 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un piano Debain No 8940 et un escabeau, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 avril—12 18 25

Pelican Homestead and Building Ass. M. A. Gaber, Président, vs Henry Petry.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans, Lne, No 13,213—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le MARDI, 25 avril 1893, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lne.
15 avril 15 20 25

Adolphe Bonnecaze vs M. et Mme Simon Benjamin.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 17,657 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St Louis, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 29me jour d'avril 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
19 avril—18 25 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Peter Birba.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,789—Division D. Attendu que Angela Barti, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Birba, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 av—25 29—mai 4

Succession de Richard Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,790—Division A—Attendu que Cornelia Beard, veuve de Richard Johnson, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard Johnson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 av—25 29—mai 4

Succession de F. R. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38 073—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Susan Wright, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Walter S. Flaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,805—Division D.—Attendu que Frank S. Palfrey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter S. Flaney, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Azemar Lanabère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,187—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Azemar Lanabère, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 30

Succession de Chas. A. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,527—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par William F. Miller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 avril—20 25 29

AVIS AUX CREANCIERS

Henry & Brown vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,022—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore J. Fischer, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 avril—20 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 38,696 — Division D — Ordre de Cour—Solomon Kahn vs ses créanciers—Que la cession de biens du pétitionnaire Solomon Kahn soit et est acceptée par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. P. Upton, Esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse Morris, No 7 rue du Camp, en cette ville, le VENDREDI, 12me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, Esq avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 avril 1893.
Signé: H. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25mar—3f au 12 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,857—Division "E"—Aitkens Bros vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par Aitkens Bros soit acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de la dite association soit convoquée et tenue suivant la loi pardevant Andrew H. Wilson, notaire public de cette ville, commençant le 19 mai 1893, à 11 heures A. M. Que A. H. Fleming, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de la Cour que toutes procédures contre les personnes et les biens des dits Aitkens Brothers soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 24 avril 1893.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 avril—3f au 29 mai

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35 264.—Succession de Alfred Goldthwaite.—Division "D."—Attendu que John Stiles, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Les F..., Mary Elise, Eugène et Thomas P. G..., a demandé à cette cour l'autorisation ... de l'exécuteur datif ... dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer ... de la Louisiane la propriété appartenant ... des mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne de déduire les raisons pour lesquelles s'il y en a, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HEMECOURT, Député Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 AVRIL—CLASSE No 196
Tirage de 4 heures P. M.

53	5	56	10	18	60	39	44	72	33	16	24	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 24 avril 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes ...

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

LA L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..........$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, qui l'a été aussi absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 9 MAI 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,....	20,000
1 Lot de..	10,000,....	10,000
1 Lot de..	5,000,....	5,000
2 Lots de..	2,500,....	5,000
5 Lots de..	1,000,....	5,000
25 Lots de..	300,....	7,500
100 Lots de..	200,....	20,000
200 Lots de..	100,....	20,000
300 Lots de..	60,....	18,000
500 Lots de..	40,....	20,000
PRIX D'APPROXIMATION.		
100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS de LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance ...

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'un restaurant et comptes à recevoir et le bail non expiré.

Wink & Harris vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,174—En vertu d'un ordre de vente en date du 10 avril 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 avril 1893, à 11:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 31 Matches Alley—

1° Le contenu et installations, etc. d'un restaurant que contient le dit local, consistant d'un assortiment de tables en marbre, chaises, stoves, vitrines, vaisselles, ustensiles de cuisine, etc, conformément à un inventaire.

Ainsi que les éventails électriques et installations.

2° Un lot de comptes à recevoir, conformément à une liste déposée à mon bureau.

3° Le terme non expiré du bail du dit local à raison de $50 par mois expirant le 31 août 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci dessus.
14 avril—14 18 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Magnifique Comptoir de Buvette de Valeur, et Miroir, aussi Boite à Bière.

Miles Rosa et Eliza Book vs George Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,601—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 25 avril 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un riche comptoir de buvette, miroir et étagères derrière la buvette, boîte à bière, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 avril—14 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété attrayante du sixième district, portant le numéro municipal No 195 rue Marengo.

Sur des conditions de crédit.

Thomas Sully vs William E. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,361—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Carondelet, Baronne et Constantinople, désigné par la lettre B, sur une esquisse et un arpentage faits par P. A. d'Hémécourt, sous-voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892; le dit lot ou dite portion de terre commence à une distance de quarante-sept pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Marengo, et mesure, en mesure américaine, cinquante-deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, la même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat du plaignant, d'après un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, le 9 janvier 1892. (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 140, folio 431.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant maintenant due, disons deux mille cinq cents piastres ($2,500) avec 8 0/0 d'intérêt par an du 9 janvier 1892 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° Et sur des termes de crédit pour faire face (au montant de l'enchère) le paiement de deux certains billets à ordre datés le 9 janvier 1892 pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à paiement final, et garantie par hypothèque du vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billets garantis par lien et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses de garantie usuelles, assurance, etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7avril—7 14 21 28 mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Chippewa et Marmonte.)

George Schoenermann vs. Francis Xavier Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,450.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Thomas (anciennement Fulton), Chippewa, Neuvième et Harmony et désigné comme lots 1 et 2 sur un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ex-notaire public dans la paroisse Jefferson, daté le 29me jour de décembre 1851, de Mme Isaac Lambert à J. M. Marmouget, et les dits lots de terre mesurent chacun vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de cent dix pieds, le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues St-Thomas et Neuvième, et ayant la même profondeur sur la rue Neuvième, le lot No 2 mesure vingt-neuf pieds dans le fond, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, d'après un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 115, folio 538.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Shérif.

Zuberbier & Behan vs. Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,874.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Peters et Press, formant le coin sud est des rues St Ferdinand et Chartres, et mesurant d'après un arpentage et possession actuelle, cent cinquante six pieds, deux pouces et sept-huitièmes de pouce de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et six-huitièmes de pouce de face à la rue St Ferdinand, sur les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit pouces et six huitièmes de pouce sur une ligne partant de la rue de Chartres et parallèle à la rue St-Ferdinand, à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne partant de la rue St-Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit allant sept pieds et sept pouces vers la rue Peters, sur une ligne parallèle à la rue St-Ferdinand, et de là cinquante-six pieds deux pouces et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, allant vers la propriété du Levee Cotton Press jusqu'à l'extrémité de la première profondeur mentionnée ci-dessus, de laquelle propriété un plan d'arpentage et de mesure a été fait par Paul A. D'Hémécourt en personne, le 1er avril 1881, et est annexé à l'acte de vente ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, toutes les voies, servitudes et tous les privilèges y appartenant.

Ensemble avec le tout et en partie toutes les machines, bouilloires, pompes, looms, cardamenta, arbres de couche, poulies, élévateur, etc, le tout constituant le matériel et installations de la dite propriété.

Aussi la propriété mobilière suivante qui sera offerte et vendue séparément de la propriété mentionnée ci-dessus.

140 balles de Jute Butts endommagées.
28 demi rouleaux de Bagging.

Des échantillons des articles ci-dessus peuvent être vus à la manufacture avant la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30mars—30—avril 6 13 14 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième, îlet borné par les dites rues et les rues Huitième et St-Thomas.

George Scheuermann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,451.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 23 borné par les rues Neuvième, Chippewa, St-Thomas, anciennement Fulton, et Huitième, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Benj'n Buisson, voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé comme plan No 2 au bureau de William Christy, ex-notaire public en cette ville. Lot No 7 forme l'encoignure des rues Chippewa et Neuvième et mesure trente-un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur et face à la rue Neuvième, et le lot No 8 mesure trente-un pieds quatre pouces et trois quarts de pouce de face à la rue Chippewa, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défendeur par achat de Xavier Bernard, par acte pardevant John F. Coffey, notaire, le 16 juin 1881. Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 115, folio 511.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—7 14 21 28—mai 5 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

Pâtes Italiennes.

Pour compte de qui il appartient.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, dans le magasin No 86 rue Magazine, 150 caisses, plus ou moins, de pâtes italiennes de différentes sortes. Vente positive et sans réserve.

Conditions: comptant.
25 avril—2f.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 37,082—Peter Joerkel vs. ses créanciers.—Cour Civile de district, Division E.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, le 25 avril 1893, à midi, au magasin No 86 rue Magazine, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 avril 1893 et à moi adressé—

Comptes courants, un wagon, un tankle huile, une table, une boîte contenant des marchandises, etc.

Conditions—Strictement comptant.
13 avril—13 16 23 25.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

La désirable résidence en bois à deux étages

No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté.

SUCCESSION DE A. V. BRUNET.

No 38,190—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune. — MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté 15 mars 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

La désirable résidence en bois à deux étages, convertie en ardoises, No 311 rue Poydras, contenant galeries de façade et sur le côté, salons doubles, avec portes à coulisses, cuisine, salle à manger, cabinet au rez-de-chaussée et quatre appartements à coucher au-dessus, ainsi qu'une bâtisse à deux étages en arrière avec compartiments pour bois et charbon et deux chambres à coucher au-dessus, citerne, cour bien pavée, et allée spacieuse sur le côté.

Le lot est désigné par le No 23, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Liberté et Howard, dans le Premier District de cette ville, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 108 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur. Près du marché Poydras et à proximité du centre des affaires.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, 47 rue du Camp, aux frais de l'acquéreur.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le siège d'affaires bien connu et populaire.

—CONNU COMME—

"Cassanova's Shoe Store."

Coin (Sud-Est) des rues Magazine et Joséphine.

Et la bâtisse avec magasin à deux étages,

No 620 rue Magazine.

Aussi les magasins doubles à un étage Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, qui y touchent. Près du Marché Magazine et dans le centre du grand mouvement d'affaires qui s'y fait remarquer.

Succession John McGinty.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 38,928.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu aux enchères, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté du 14 avril 1893, et rendu dans la succession ci-dessus désignée, la propriété foncière suivante de grande valeur et ainsi décrite—

1° La propriété admirablement située pour affaires coin sud est des rues Magazine et Joséphine connue comme le "Cassanova's Shoe & Trunk Store" comprenant deux beaux lots de terre, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent consistant en un magasin à un étage en bois et couvert en ardoises, avec écuries, dépendances, hangars etc. Les deux lots de terre susdits sont désignés par les lettres A et B sur un croquis fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté de mars 1893, et formant l'encoignure des rues Magazine et Joséphine dans l'îlet borné par les rues Jackson et Constance dans le Quatrième district de cette ville, mesurant conformément 32 pieds de face chacun à la rue Magazine, sur une profondeur de 67 pieds et face à la rue Joséphine et entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence à deux étages touchant la première propriété ci dessus décrite No 620 rue Magazine, ayant une galerie spacieuse de face: contenant 6 appartements, etc., et occupé par un magasin de fruits.

Le terrain est situé dans le même district et îlet que la première propriété ci dessus décrite et est désigné par la lettre C conformément au ci-dessus dit plan de P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville et mesurant 19 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds, entre lignes parallèles.

3° Le magasin éligible en bois à deux corps de logis, couvert en ardoises, Nos 622 et 622 1/2 rue Magazine, touchant et dans le même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, occupé comme une boulangerie sur un côté et un magasin de meuble sur l'autre côté, avec hangar, cuve et allée de côté sur le côté vers l'avenue Jackson. Le lot est désigné par la lettre "D" sur le dit plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, et mesurant, 28 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de 67 pieds entre lignes parallèles.

N. B. Ces propriétés admirablement situées ont ensemble une façade de 111 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Magazine et se trouvent au milieu du grand centre d'activité commerciale groupée autour du Marché Magazine. Le coin est un des plus heureux emplacements d'affaires de la ville. C'est pour les marchands en détail entreprenants ou les capitalistes une occasion sans pareille de faire un placement des plus avantageux.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets spécialement garantis par hypothèque ou lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et renfermant toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1893 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication pour assurer la vente. Les actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
16avril—16 19 26 mai3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Foncières de Valeur,

Dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Succession de Léopold Aleix.

No 37,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 avril 1893, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Bartholomew, St-Claude, Jeanne et Remparts, désignés par les Nos 14 et 15 de l'îlet No 354, et mesurant ensemble 60 pieds de face rue St-Claude sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 557, borné par les rues Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, désigné par le No 7 d'après un plan fait par C. de Armas, voyer, en date du 3 août 1885 et mesure conformément au dit plan 29 pieds de face à la rue Liberté sur 120 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot comprend une portion des lots désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan fait par A. Toledano architecte, le 17 juin 1884.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Bourgogne, Remparts et Mazant désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22 dans l'îlet No 293, et mesurant chacun 30 pieds face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Gasquet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot, à partir du coin des rues Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlet No 33 de la carte de la ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues St-Denis, St-André et Toledano, mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Quatre autres certains lots de terre, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Patrick, St-David, Delachaise et Foucher, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlet No 513. Les lots Nos 5, 6 et 7 se touchent et mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Foucher, et s'étendent en profondeur à travers le dit îlet à la rue Delachaise sur laquelle ils ont une façade de 27 pieds 1 pouce sur les profondeurs suivantes: 158 pieds 4 pouces sur la ligne de côté du lot No 5 la plus rapprochée de la rue St-Patrick; 156 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne de division entre les Lots Nos 5 et 6, 154 pieds 4 pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 6 et 7; et 151 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue St-David, divisant à l'arrière des lots de 8 à 12.

Le lot No 12 forme le coin des rues St-David et Delachaise et mesure 23 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue St-David, 21 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur à la ligne de côté du lot No 11 de 108 pieds, et 106 pieds 4 pouces de profondeur et de face à la rue Delachaise.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit devant être garanti par les clauses usuelles de sécurité et liens, et devra porter 8 pour cent d'intérêt par an à la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, aux frais des acquéreurs.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de terre désirables
—AVEC LES—
Cottages simples et doubles qui s'y trouvent,

Nos 217, 219, 221, 223 et 223 1/2 rue du Port entre Villeré et Robertson.

Succession de Bernard Eckers, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, jugement rendu le 10me jour d'avril 1893 et signé le 17me jour d'avril 1893, dans l'affaire de la succession de Bernard Eckers décédé, Dossier No 36,142, il sera vendu à l'encan:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet No 19 borné par les rues Port, St-Ferdinand, Villeré, [anciennement Girod] et Robertson [anciennement St-Jean Baptiste], Troisième District, en cette ville, lesquels lots sont désignés par les Nos 9, 10 et 11, sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 5 pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations comprennent quelque Quatre ou Cinq Cottages simples et doubles, dont les détails, avec loyers, etc., seront annoncés au moment de la vente, le plan peut être vu à l'endroit de la vente et la propriété peut être inspectée à n'importe quel moment.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les classes de garantie usuelles, 10 0/0 payé comptant sur les lieux et en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1893.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
23avril—23 30—mai 7 14 21 à date.

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de valeur dans le troisième district.

Succession de Charles Lewis.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 38,230.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau No 36 rue Royale—MERCREDI 24 mai 1893 à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci dessus nommée, daté le 18 avril 1893

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Columbus et Roman et mesurant trente et un pieds cinq pouces et sept lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan de E. Surgi, daté le 2 mai 1886 et annexé à un acte fait pardevant André Doriocourt, notaire, le 8 juin 1886.

Conditions — Comptant — L'acquéreur assumera, en outre de son enchère, le paiement des taxes de 1893 et devant déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur
23 avril—23 26—3 10 17 24 mai

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété résidence de choix dans le Cinquième District de cette ville, près de l'Ecole McDonogh, New Pythias Opera House et le Dépôt du chemin de Fer Electrique projeté conduisant au nouveau Chantier de Marine des Etats Unis.

Succession de Bartholomew Guillot.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 38 270.

PAR CHARLES D STUART, Encanteur—Bureau No 58 rue Camp—MERCREDI, 17 mai 1893 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 10 avril 1893, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise du droit, titre, intérêt, possession, légitime et demande à un certain lot de terre avec tout ce qui se trouve situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Bartholomew, Olivarande et Peter, désigné comme lot No 20 de l'îlet No 18, et mesure, en pied français, trente pieds de face à la rue Bartholomew sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une résidence deux étages désignée par le numéro municipal 48 rue Bartholomew.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer en outre de son prix d'enchère les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
12avril—12 19 26—mai 3 10 17

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans les Premier et Quatrième District.

Mlle Mary Maher et al. vs. John J. Maher.

No 37,912—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, MERCREDI 24 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 avril 1893 et signé le 14 avril 1893 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Joséphine, Willow et Jackson, désignés par les lots Nos 10, 11, 12, dans l'îlet No 398, sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte déposé à l'étude de Selim Magner, notaire, en date du 6me jour de février 1859 et mesurent comme suit:

Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles; et le lot No 12, 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles. Sur les lots Nos 10 et 11 se trouve un cottage en bois couvert en ardoises, ayant 4 chambres, galerie de façade, hangar, cuve, etc., et à peu près 50 figuiers.

2° Tous les droits, titres et intérêts, dans la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits qui y appartiennent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Locust, Terpsichore et Freret, désigné comme lot No 12 dans l'îlet 285, le dit lot No 12 mesure 32 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de 96 pieds.

Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, une moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles de garantie. Pour la propriété deuxièmement décrite, comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de valeur dans le Sixième District.

Succession de Chas. M. Kramer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6,459.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 avril 1893, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 14 borné par les rues Prescott, Laurel et Calhoun et l'avenue Henry Clay, composé des lots primitifs Nos 19 et 20 et dix pieds du lot primitif No 24 derrière les dits lots et mesurant chaque, incluant les dix pieds ajoutés à chacun des dits lots sur le côté du lot primitif No 24, 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Henry Clay sur 120 pieds de profondeur.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues sur la dite propriété pour l'année 1893.

Acte de vente pardevant F. Deibel, N. P., aux frais de l'acquéreur.
7 avril—7 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

No 14 rue Columbus entre Remparts et St-Claude.

EUGÈNE MASSON ET AL.
vs.
LES MINEURS AUGUSTE ET IDA MASSON ET AL.

No 37,368—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mars 1893 et signé le 10 avril 1893 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville, étant une partie du lot désigné par le No 1 sur un plan de A. d'Hémécourt, sous voyer, le 19 janvier 1835, connu comme le No municipal 14 rue Columbus, mesurant en mesure américaine 25 pieds, 9 pouces 6 lignes de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 90 pieds 8 lignes sur la ligne de côté de la rue des Remparts, et 93 pieds 10 pouces, plus ou moins, sur la ligne vers la rue St-Claude, et 29 pieds sur la ligne du fond, le tout dans l'îlet borné par les rues Columbus, Kerlerec, St-Claude et Remparts. Les améliorations comprennent un cottage en bois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par hypothèque et lien du vendeur et privilège et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera le paiement, au-dessus du prix d'adjudication, des taxes pour l'année 1893, et déposera avec l'encanteur 10 0/0 ... pour lier la vente.

Actes de vente pardevant J. M. Ferselle, N. P., aux frais de l'acquéreur.

VENTES A L'ENCAN

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante
—DE—
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Maison de résidence à deux étages, Cottages doubles, maisons à louer et terrains propres à y bâtir.

—DANS LES—

Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Avenue Jackson, rues Philippe, Brainard, Camp et autres.

Propriétés donnant de bons revenus, et douze terrains formant toute la façade rue Valence entre Baronne et Dryades

Dans une partie choisie du Sixième District, près de l'Avenue Napoléon.

Vente en partage.

A l'encan. A longues échéances.

Succession de Henry T. Vennard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,975—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans et signé dans la susdite affaire le 7 mars 1893, et d'un jugement subséquent rendu et signé dans la même affaire, le 15 mars 1893, à l'encan, il sera vendu les propriétés de valeur ci après décrites, savoir:

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 6 du carré No 17, borné par les rues Laurel, Constance, Jackson et Philippe, mesurant 32 pieds 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, le 15 janvier 1852.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent la maison de résidence à deux étages, No 156 rue Jackson; est à distance de la rue; a une galerie devant, corridor au premier étage et au rez de chaussée, salons à arche salle à manger, de nombreuses chambres à coucher, gaz, cour pavée, grillage en fer devant. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré désigné par le No 14 sur le premier plan de la banlieue Lafayette, dressé par J. Pilié, voyer, et borné par les rues Jackson, Annonciation, Laurel et Joséphine, et mesure environ 27 pieds 9 pouces de façade rue Jackson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage double portant les Nos 135 et 135 1/2 rue Jackson. Il y a 4 chambres de chaque côté. La propriété est dans un voisinage bien amélioré et près de tous les agréments.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, et mesure 29 pieds 1 pouce 1 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 93 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison de résidence en bois à deux étages portant le No 137 rue Jackson. Il y a en haut et en bas corridor, 8 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

4° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurel et Annonciation, mesurant 29 pieds 1 pouce et 1/2 ligne de façade rue Jackson, sur 63 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la maison de résidence à deux étages, portant le No 139 de la rue Jackson. Il y a corridor en haut et en bas, 6 chambres, gaz, etc. Louée jusqu'au 30 septembre 1893.

5° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Constance, Laurel et Philippe mesurant 36 pieds, 6 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lequel terrain est formé du terrain No 2 mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et de la partie qui est contigue et la plus proche du terrain No 1; du terrain No 2 mesure 4 pieds 7 pouces de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent le cottage double portant les Nos 146 et 146 1/2 rue Jackson. Il y a une galerie devant et 6 chambres de chaque côté. Loué $122 par an.

6° Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Annonciation et Chippewa, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan déposé pour qu'on s'y réfère en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville comme plan No 2, selon lequel les terrains mesurent comme suit:

Le terrain No 1 forme le coin des rues Annonciation et Jackson, et mesure 23 pieds de façade rue Jackson, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur et de façade rue Annonciation.

Le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 30 pieds, 9 pouces, 4 lignes de façade, sur une profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du terrain No 1 consistent en une maison en bois ayant 6 chambres et formant le coin des rues Jackson et Annonciation. Louée près de $320 par an.

7° Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancien faubourg Lafayette, dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et désigné par le No 12 sur le plan original dudit faubourg. Le dit lot est désigné par le No 236 sur un plan fait par H. Grant, arpenteur, en date du 2 février 1844 et déposé au bureau de S R Henry, ancien notaire pour la paroisse Jefferson.

Le dit lot mesure 29 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage à double corps de logis connu comme les Nos 130 et 130 1/2 rue Philip; le cottage est en retrait de la rue et a 5 chambres de chaque côté

8° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, First, Laurel et Annonciation, et numéroté 71 sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette désigné par Hugh Grant ... Ledit lot mesure 29 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Philip, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 1/2 lignes, entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu comme le No 132 rue Philip, contenant 4 chambres.

9° Une certaine portion de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situées dans le quatrième district de la ville, dans l'îlet de forme triangulaire formé par les rues Camp, St Mary et New Camp. Ladite portion de terre mesure 33 pieds 2 lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St-Mary et 115 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale courant jusqu'à la rue du Camp, où le terrain a 27 pieds 1 pouce 6 lignes de face, le tout conformément au plan fait par Pilié et Depouilly, architectes, le 29 janvier 1867, et annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 septembre 1867.

Les améliorations de la dite portion de terre consistent en une maison en briques à deux étages formant le coin des rues, ayant vestibule (hall) en haut et en bas, quelques 8 chambres, et un petit édifice de façade à deux étages sur New Camp et St Mary. Le voisinage est excellent, bien bâti et offre tous les avantages désirables.

10° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par Washington avenue et les rues Fourth, Laurel et Annonciation, désigné comme lot No 10. Le dit lot mesure 29 pieds de face à Washington Avenue sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles et conformément à un plan fait le 1er juin 1857 et annexé à un acte de vente de Mme E. Beckie à Mme C. Smith passé pardevant R. J. Ker, notaire, le 13 avril 1857.

Le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce 1 ligne de face à Washington avenue sur 111 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations du dit lot de terre consistent de la maison à deux étages contenant quelque 6 chambres et connue comme le No 90 Washington avenue.

11° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Philip et Jackson, désigné par la lettre B, sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexée à et faisant partie de l'acte d'acquisition de H. T. Vennard, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 32 pieds 1 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 67 et 69 rue Brainard, avec galerie devant, 7 chambres de chaque côté, gaz, etc., rapportant $360 de loyer par an.

12° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Brainard, Baronne, Jackson et Philip, désigné par la lettre A, sur une esquisse par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 22 août 1867 et annexé à l'acte passé pardevant James Fahey, notaire public, entre W. E. Wilson et H. T. Vennard, le 11 décembre 1876 et mesurant d'après la dite esquisse 32 pieds 3 1/2 lignes de face à la rue Brainard sur 123 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent le double cottage connu comme les Nos 71 et 73 rue Brainard, ayant galerie devant, 5 chambres de chaque côté, gaz, etc. Rapportant $84 par mois.

13° Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Delachaise, la même largeur au fond, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, et forme partie du lot No 24, sur un plan dressé par W. L. Thompson, voyer, le 27 janvier 1848, déposé comme plan No 13, au bureau de J. R. Beard, ex notaire public en cette ville.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, toit en ardoises, etc.

14° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 41, borné par les rues Nouvelle Levée, Robin, Race et Tchoupitoulas, sur une esquisse faite par A. de Armas, voyer, le 4 décembre 1880 et annexée à un acte passé pardevant M. T. Dowrie, notaire, le 11 avril 1881.

Le dit lot est désigné par la lettre E et est pris à une distance de 93 pieds 4 pouces de l'encoignure des rues Levée et Robin, et mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Robin ... 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Nouvelle Levée et contigu au fond des lots A. B. C. de la dite esquisse, 30 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Tchoupitoulas et adjacent au lot F, et 38 pieds 6 pouces de large au fond, le dit lot E étant composé des parties des lots primitifs Nos 6, 1, 2, 3 partie du triangle A et le tout du lot primitif No 9.

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent ...

PAR JOHN H. O'CONNOR.

15° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 1er ou le 31 mars 1858 et déposé au bureau de E. Bouny, ex-notaire public. Les dits lots Nos 5 et 6 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 28 pieds 3 lignes de face à la rue Calliope sur 101 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur les dits lots comprennent la bâtisse en bois, ayant 4 chambres et connue comme le No 430 rue Calliope. Est louée jusqu'au 30 septembre 1893.

Le lot No 22 mesure 23 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage agréable, d'accès facile aux affaires à cause de plusieurs lignes de chars urbains et adjacente aux marchés, aux églises et aux écoles, et sont toujours occupées par des locataires qui paient. Ces propriétés sont vendues sujettes aux conditions de baux ou loyers qui seront annoncés au moment de la vente, ou antérieurement, sur application au bureau de l'encanteur.

16° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St David, St André, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos 20 et 21. Les dits lots mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 21 forme l'encoignure des rues Deuxième et St-David.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-David, St-André, Deuxième et Troisième mesurant 15 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant composé d'un des lots 18 et 19 du dit îlet et étant le plus rapproché de la rue St-David

Les améliorations sur la propriété décrite ci-dessus comprennent 2 bâtisses à un étage.

17° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues ... Valence, Baronne et Dryades et désignés comme lots 1, 2 et des lots 15 à 24 inclusivement sur un plan du dit îlet dressé par H. A. Hedin, voyer, daté le 15 mai 1852. Les lots Nos 1, 22, 23 et 24 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Baronne.

Les lots 20 et 21 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 16, 17, 18 et 19 sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Valence et Dryades. Le lot No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 2 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces beaux lots ne sont situés qu'à une petite distance des avenues St Charles et Napoléon, près de la ligne des chars électriques, dans une partie du sixième district, qui s'améliore et augmente rapidement.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la partie de crédit sera représentée par des billets payables à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1893 au-dessus du prix d'adjudication et déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jno J. Ward, notaire.
23 mars—22 29—5 12 19 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE
—DE—
PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES
—ET—
TERRAINS DE VALEUR,
—DANS LES—

Premier et Quatrième Districts.

No 199 rue Terpsichore, entre Prytanée et Colisée, et

Trois terrains rue Première.

A l'encan. A crédit

Succession de Thomas W. Bothick

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 37,641.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI 3 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci dessus le 23 mars 1893, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Coliseum, Prytanée et Melpomène, désigné comme lot No 2, sur un plan annexé à un acte passé ... J. B. Marks, ancien notaire, en date du 8 mai 1840, et mesurant conformément au dit plan 24 pieds 8 pouces de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 4 lignes. Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, connue par le No 199 rue Terpsichore, ayant une galerie de façade, corridor, salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, etc., elle est retirée de la rue et la cour est pavée, faisant face à la Place Parkerson, près de tous les avantages et accessible à plusieurs chemins de fer.

2° Trois certains lots de terre, avec les édifices qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues First, Philip, St Patrick et St David, désignés par les Nos 7, 8 et 9 d'après un plan de C. C. de Lisle, en date du 22 novembre 1869, déposé en l'étude de E. G. Wells, ancien notaire. Selon le dit plan, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 91 pieds 3 pouces. Trottoirs en briques en face, située près du marché et des lignes de chars urbains.

Conditions de la vente — Comptant. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour la présente année de 1893, en sus du montant de l'adjudication, et déposer comptant dix pour cent du prix d'achat, au moment de la vente.

Actes de vente aux frais d'acquéreurs, pardevant Wm. M. Gurley, notaire.
1er avril—1 5 12 19 26—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double
—DANS LE—
Cinquième District
—ET—
Des sites pour bâtir dans le Premier District

Nos 166, 168 et 168 1/2 rue Chestnut, entre les rues Homer et Jackson.

—ET—

Deux terrains coin Palmyre et Jane Alley.

A L'ENCAN. A CRÉDIT.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

No. 38,035 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN O'CONNOR, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet, MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C et signé dans l'affaire ci dessus, le 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146 borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage connu par le numéro 166 rue Chestnut, ayant galerie de façade, 6 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 8 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut, Jackson, Elmira et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un cottage double connu par les numéros 168 et 168 1/2 rue Chestnut, ayant 3 chambres sur chaque côté, hangar, etc.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés comme lots numéros 24 et 25 de l'îlet No 305, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jane, mesurant, chacun, 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds; le lot No 24 forme l'encoignure de la rue Palmyre et de l'allée Jane.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à un et deux ans de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1893, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de l'enchère sera requis pour lier la vente.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant W. W. Seymour, notaire.
8 avril—8 12 19 26—mai 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et autres effets, meubles de salon, salle à manger et de Chambre à coucher.

A l'encan.

Succession de Mme Mary Ellen Leary

No 38,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet—VENDREDI 28 avril 1893, à 11 heures A. M., au local No 166 rue Chestnut entre Jackson et Homer, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 4 avril 1893, il sera vendu à l'encan—

Les meubles de maison et autres effets que contient la résidence No 166 rue Chestnut, Alger, le tout conformément à un inventaire déposé à la cour.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.
8 avril—8 12 19 26 28

Eugène Ravais vs Auguste Bernas.

Le Même vs le Même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 17,204 et 17,338.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Crescent Boarding Stable, coin des rues N. Remparts et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 2me jour de mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval brun nommé "Dick" ...

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

La belle résidence en bois à deux étages et terrains embellis,

284 Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique:—

1° La belle, spacieuse et confortable résidence en bois à deux étages retirée du trottoir, 284 Chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny, l'îlet borné par la rue Hôpital, ayant corridor, salons, bibliothèque et salle à manger pour le dîner et salle à manger pour le déjeuner, cabinet, lavoir et autres chambres au premier étage, corridor, neuf chambres à coucher, chambre à bain au second étage, gaz, citerne, cour pavée, etc. Le terrain traverse à la rue Hôpital et a 100 pieds de face et est disposé en jardin, pelouse, et a des arbres fruitiers et arbres projetant l'ombrage.

2° Le terrain élevé pour bâtir adjacent, ayant 32 pieds de face et courant jusqu'à la rue Hôpital. Pour les dimensions détaillées voir le plan.

Le terrain est remblayé au dessus du niveau voulu et la rue est pavée. Le voisinage est tranquille et respectable, près des chars urbains, des églises et des écoles. Cette propriété serait une demeure charmante avec un voisinage agréable.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur paiera les taxes de 1893, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. J. Theard, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE PARTAGE.

Succession de Christopher Groskoff et sa femme.

No 35,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 24 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, rendu le 21 février 1893, et signé le 28 février 1893 et en vertu d'un ordre de l'honorable juge ci-dessus mentionné, daté du 19 avril 1893, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu le 11 avril 1893, dans l'affaire mentionnée ci dessus la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Baronne et Dryades, désigné, sur une esquisse par D. M. Brosnan, sous voyer de la ville, 26 mars 1872, par le No 1 et mesurant 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à l'avenue Washington, sur une profondeur et une façade de 90 pieds sur la rue Baronne et entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 270 avenue Washington.

2° Un certain lot de terre dans le même district et îlet et contigu à la propriété décrite ci dessus et désigné sur le susdit plan, par le No 2 et mesure 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade avenue Washington, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 272 et 272 1/2 avenue Washington.

3° Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Troisième et Quatrième. Le terrain est désigné par le No 6 sur un plan dudit carré, déposé en l'étude de Félix Grima, notaire, portant le No 247, ledit terrain mesure d'après ledit plan, 27 pieds, 9 pouces et 3 lignes de façade rue Carondelet, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 621 rue Carondelet.

4° Cinq certains terrains situés dans le septième district de cette ville, carré d'îlet No 37, A, borné par les rues Washington, Troisième, Zimple et Burdette, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Washington, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 forme le coin des rues Washington et Troisième.

5° Un certain billet à ordre souscrit par John Stock, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 16 octobre 1888 ... à partir du 19 octobre 1888 jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit pour les billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite, à l'exception des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au porteur des billets, et les taxes dues et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix de vente requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 avril—22 29—mai 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence à deux étages en bois,
111 rue Deuxième.

Joli cottage simple en bois,
Avenue Cleveland, entre les rues Marais et Villeré.

Beau cottage double à un étage avec mansardes, en bois,
Nos 80 et 80 1/2 Avenue Cleveland, entre les rues Villeré et Robertson.

Meubles de Bureau et Stock.

Succession de Thomas McIntyre.

No 37,944—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 13 avril 1893 dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Une action du fonds capital de "New Orleans Board of Trade."**

2° **La maison de résidence en bois, à deux étages,** 111 rue Deuxième, dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Deuxième, Première, Chippewa et Annonciation. Le terrain comprend trois terrains désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant chacun, 25 pieds ... pouces de façade rue Deuxième, sur 126 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Située dans un bon voisinage.

3° **Le joli cottage simple en bois,** 59 avenue Cleveland, ci-devant rue Gasquet, dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet borné par l'avenue Cleveland et les rues Canal, Marais et Villeré, ayant galeries devant et sur les côtés, cinq chambres, auvent, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 12 sur un plan de Castaing & Cellas, en date du 10 avril 1865, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire. Il mesure 25 pieds de façade sur l'avenue Cleveland, et 96 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

4° **Le joli cottage double à un étage avec mansarde,** en bois, Nos 80 et 80 1/2 avenue Cleveland ci-devant la rue Gasquet dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les avenues Cleveland et Tulane et les rues Villeré et Robertson, ayant quatre chambres, de chaque côté, et une bâtisse à deux étages en bois à l'arrière, ayant six chambres, auvent, citerne, cour pavée, etc. Le terrain est désigné par le No 15 sur un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 février 1838 déposé en l'étude de H. B. Conna, ancien notaire, et mesure 30 pieds de façade avenue Cleveland, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le dit terrain étant borné au côté le plus rapproché de la rue Villeré par une allée ouvrant sur l'avenue Cleveland, commune à ce terrain et à ceux qui sont contigus. Ces propriétés sont à une petite distance de la rue du Canal, convenables au centre commercial, aux églises, marchés, écoles, et les lignes de chemin de fer sont excellentes comme placements d'argent rémunérateurs.

Aussi, le même jour, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, 11 rue de l'Union, entre St Charles et Carondelet—

Un lot de meubles de bureau comprenant un coffre fort en fer, un desk "roller-top," un desk à dessus plat, un desk droit (upright), une table, une bibliothèque.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant G. C. Preot, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 av—16 22 29—mai 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis J. Roth et Mme Mary Ursula Roth.

No 38,277.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour ci dessus, Division A, daté le 3 avril 1893, dans les susdites successions, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain îlet de terre, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Laurel, Annonciation (anciennement Preston) et Webster, mesurant 324 pieds 7 pouces 2 lignes sur l'avenue Henry Clay, 325 pieds sur la rue Webster, 327 pieds 1 pouce 2 lignes sur la rue Laurel, 334 pieds 4 pouces 5 1/2 lignes sur la rue Annonciation, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; 10 pour cent du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 avril—8 15 22 29—6 10 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessous intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir:

Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les preuves étant en faveur de celle-ci—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 13 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et dissolvant la communauté ...

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON & FILS

Un Grand Bargain dans le Deuxième District.

Qui rend $50 par mois, au coin des rues Ste-Anne et Derbigny.

Un excellent placement,
Vente pour cause de départ.
A longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteurs — Bureau No 13 rue Carondelet.—MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de l'Allée Commerciale, il sera vendu—

Cette commode et belle maison de résidence double, bien bâtie, à deux étages en bois, couverte en ardoises, portant les Nos 321 et 323 rue Ste Anne, située au coin Nord Est de la rue Derbigny, dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine et Claiborne, Deuxième district de cette ville, contenant huit chambres, avec hangars, etc., de chaque côté, gaz et accessoires partout, allée et cours pavées, grandes citernes, etc. le tout en parfait état de réparation, chaque côté rapporte $25 par mois et vaut de $55 à $00 par mois. On peut examiner la propriété en se munissant d'une carte de l'encanteur.

Cette propriété de choix, admirablement située dans un quartier central, est dans un magnifique état; elle est à un îlet de deux lignes de chemin de fer urbain, dans le voisinage d'un marché d'écoles et d'églises etc. Elle répond à tout ce que l'on peut désirer comme résidence ou peut constituer un excellent placement, elle n'est jamais inoccupée. L'immeuble mérite de fixer l'attention de ceux qui ont des fonds à placer.

Le lot de terre mesure environ 32 pieds sur 100, ainsi que l'indique le plan que l'on peut voir au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant: le reste, à un et deux ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses ordinaires de garantie. 10 pour cent devant être payé comptant sur les lieux, et l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1893, en outre du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16avril—16 19 23 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District.

Un emplacement de choix pour jardin, coin Chartres et Lizardi, ayant à peu près 80x120 pieds.

Une grocerie et salon de choix, coin Dauphine et Lizardi,

Avec cinq lots de terre.

Deux terrains pour bâtir, rue Flood, près Dauphine.

Dans l'affaire de la Succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Peuech—Dossier No 33,799.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — MERCREDI, le 26 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 21 mars 1893. Dossier No 33,799 pour le compte de la succession de Marie Bordes, épouse défunte de Lizier Peuech, il sera vendu—

Un grand emplacement pour jardin.

1 Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 117, borné par les rues Chartres, Royale, Lizardi et Gamory ou Egania laquelle forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi, et mesure 78 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur et façade à la rue de Chartres de 117 pieds 7 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins.

Ce terrain est entouré d'une bonne barrière et est cultivé comme jardin.

Cottage, grocerie et salon.

2° Cinq certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 226 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Lizardi et Gamory ou Egania ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, lesquels sont attenants et mesurent comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 4 lignes. Le lot No 1 forme le coin des rues Dauphine et Lizardi. Le lot No 4 attenant au lot No 3 mesure 26 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 1 ligne et demie, et 26 pieds 8 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond.

Le lot No 5 attenant aux lots Nos 1 2 et 3 dans le fond et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds, le tout plus ou moins, chars urbains sur le devant.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises occupé comme grocerie au coin et résidence, ayant 4 chambres, un puits, deux citernes, hangars, etc., et rapportant $15 par mois.

Deux terrains pour bâtir.

3 Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet No 124, borné par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Andry, désignés par les Nos 16 et 19, lesquels se touchent et mesurent chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Flood sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Sur les dits lots se trouvent de vieilles cabanes, rapportant ...

Toutes les mesures ci-dessus sont, plus ou moins, et au pied américain, d'après les plans que l'on peut voir au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 0/0 devant être payés comptant sur les lieux, et en outre l'acquéreur assumera les taxes de 1893 en outre du prix d'enchère.

Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mars—26—2 9 16 23 26 avril

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON PLACEMENT

Trois Cottages Simples en Bois,

—SUR LA RUE—

Douane, entre Broad et White

Dans le 2eme District, qui Augmente Rapidement.

Succession de Bernard Lacoste.

38,116—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. O. H. Robinson encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, le 3 mai 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 mars 1893, pour le compte de la succession ci-dessus, à l'enchère publique il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White et désignés par les Nos 21, 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Douane sur 134 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent trois jolis cottages simples en bois ayant chacun 2 chambres et cuisine, jolie cour et pelouse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans avec intérêt à raison de 7 pour cent par an, assurance, frais d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles, et les taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur. Dix pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire public.
1av—1 5 12 19 26 mai3

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE ATTRAYANTE.

Propriété améliorée de valeur.

Propriété d'encoignure de valeur consistant en grande bâtisse en bois à deux étages, commode et substantielle avec mansarde, subdivisée en deux magasins et résidences et occupant les deux grands lots de terre coin de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas, en face du Power House et l'avenue Napoléon, au pied de départ du New Orleans and Carrollton Electric Railroad Company.

Succession de Mme Letitia McMahon.

No 37,903—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 26 avril 1893, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 24 mars 1893, dans l'affaire de la succession de Mme Letitia McMahon, Dossier No 37,903. Il sera vendu à l'encan, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 115, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Berlin et Annonciation, désignés comme lots Nos un et deux et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Le dit lot No un forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à deux étages, avec mansarde, subdivisée en magasin sur le rez de chaussée et en haut, à l'encoignure, deux résidences en haut, et entrée et corridor séparés ...

Les étages supérieurs contiennent plusieurs chambres bien ventilées, corridor, etc., galerie devant et derrière, bonnes écuries, cave, etc.

La location est spécialement bonne pour affaires, réputée comme un des meilleurs emplacements dans le Sixième District, dans un quartier bien peuplé ...

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant ...

Actes de vente pardevant Geo C. Preot, ...

L'Abeille de ...
Bureaux ...
NOUVEL...
MARDI

CHEMI...

ILLINOIS ...

Chemin de fer ...

Trains Elég... Eclairé...

Bureau des B... 34 rue ...

THE NEW ... (L'Abeille de la ...)

FEUIL...

No 63

TUE-...

GEORGES

Le fiacre ... l'Observatoire.